

Réf: Dossier 347507

## Avis de constitution

### SOCIETE « SUBLIME WITH MARY »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,  
Lot 4513, Ilot 275

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/09/2024 , et enregistrés le 24/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUBLIME WITH MARY »

Objet : SPA, maquillage, vente de vêtement et d'accessoires de beauté, vente de mèche de tout genre, vente de produits cosmétiques en gros et détails, esthétiques, et diverses prestations.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,

Lot 4513, Ilot 275

Dirigeant(s) Mlle N'GORAN AMOIN MARYLINE STEPHANIE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10377 du 10/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62251/GTCA/RC/2024 du 10/10/2024

